

conversation tenue sur une ligne peut être entendue sur la ligne voisine. Et maintenant que le téléphone est d'un usage si fréquent, cette espèce d'induction et ces conversations dérobées deviennent très incommodes. On prétend même que des marchands refusent de donner des cotes par le téléphone ou de tenir par ce moyen des conversations d'une nature confidentielle, de peur qu'il y ait des oreilles indiscrettes à proximité.

Avec le système law, cet inconvénient n'existe pas, chaque instrument est pourvu de quatre fils, dont deux servent pour appeler le bureau central et se terminent dans le téléphone de l'opérateur tandis que les deux autres forment la ligne privée et ne servent qu'à mettre les abonnés en communication; et l'isolement est si parfait que personne, pas même l'opérateur, ne peut entendre la conversation.

Le système de distribution de la Compagnie Fédérale paraît être le plus parfait possible. Un grand nombre de câbles partent du bureau central et se terminent à divers points de distribution par toute la ville. Chacun de ces câbles comprend 102 fils de cuivre, isolés les uns des autres et enroulés deux par deux, la tout contenu dans un tuyau en plomb qui est à son tour protégé par un fort boyau ou une tresse.

Les avantages de ce système sont nombreux. L'isolement est complet sur toute la longueur de la ligne de sorte qu'il n'y a pas de courant d'induction possible, et par conséquent pas d'indiscrétion possible, et en outre, les lignes sont protégées contre l'influence des tempêtes et de l'électricité atmosphérique.

Au bureau central, les câbles se terminent dans des boîtes en fontes où ils sont ouverts et mis en communication avec un fil qui les relie à des appareils d'arrêt d'électricité. Les boîtes de fontes sont remplies de matières isolantes et fermées hermétiquement de façon à ce que l'humidité n'ait aucun accès aux câbles. Les appareils d'arrêt sont construits de telle façon que si un courant plus fort que celui nécessaire à la ligne, comme une décharge de la foudre ou un courant de lumière électrique, passe sur la ligne, un petit fil de l'appareil dont la résistance est calculée avec soin, se brise et ouvre la ligne en établissant automatiquement un circuit. Il est donc impossible que les décharges de la foudre, ou un courant de lumière électrique pénètrent dans un bureau par le fil du téléphone.

Après avoir traversé l'appareil d'arrêt, les fils vont se terminer dans un tableau d'où, au moyen d'autres fils plus courts, appelés "jumpers" ils sont reliés avec le tableau de la tour et de là, par des fils permanents au tableau de connexions du bureau central.

La partie la plus intéressante, naturellement de l'établissement de la compagnie Fédérale, c'est le bureau central.

Le tableau de connexions en cuivre et acajou, entouré de ses jolies opératrices attire l'attention; le bureau du chef des opérateurs et le bureau des réclamations, où l'on reçoit les plaintes et où l'on fait les essais excitent la curiosité du visiteur. C'est ici que l'on se

fait une idée de l'énormité des affaires qui se font au moyen du téléphone et des soins constants qui sont nécessaires pour maintenir en opération ces délicats appareils.

La fabrication des appareils se fait aux ateliers de la rue du Collège; là se trouvent réunies toutes les machines, outils, et là se fabriquent tous les instruments et appareils nécessaires à l'exploitation de la ligne.

Ce qui intéressera surtout nos lecteurs, c'est qu'ils pourront trouver, dans les ateliers de la compagnie Fédérale, des instruments qui sortent, comme façon, de la routine ordinaire, et qui sont de véritables objets d'art. Ces téléphones, destinés aux résidences privées, ne seront point déplacés dans un salon ou dans une bibliothèque, dont ils seront, au contraire, des meubles décoratifs. Ainsi, en voici un fait pour une antichambre, dont la boîte est d'ébène incrusté et attaché à un pied de cuivre qui est lui-même ouvragé et décoré de découpages. Un autre, destiné à un boudoir, repose sur un pied en argent gravé, la boîte est en acajou d'Espagne, sculpté et incrusté. Voici encore un appareil de bibliothèque fini en chêne et nickel, qui a l'apparence d'une lampe de piano et dont les fils sont invisibles.

C'est là une nouveauté qui sera dûment appréciée par nos riches citoyens qui tiennent à ce que tous les détails de leurs résidences s'harmonisent.

Le téléphone est un instrument nécessaire et c'est une riche idée que de l'avoir transformé en un ornement de salon.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Mercredi dernier, à 3 heures p. m., a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Banque d'Hochelaga.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué MM. F. X. St-Charles, président; M. Laurent, vice-président; C. P. Hébert, J. O. Lafrenière, R. Bickerdike, directeurs; O. Dupuis, Adolphe Roy, Dumont Laviolette, Jos. Melançon, Alb. David, L. H. Hébert, Son Honneur M. le maire Grenier, H. Beaupré, D. Parizeau, C. Roy, Ed. Beauvais, Dr Ladouceur, C. X. Tranchemontagne, Dr Gaudette, etc, etc.

M. F. X. St Charles est appelé au fauteuil M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire, MM. D. Laviolette, Jos. Melançon et Alph. David sont nommés scrutateurs.

SIXIÈME RAPPORT ANNUEL

A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga,

Messieurs,

En vous rendant compte de l'exercice financier de 1889, vos Directeurs sont heureux de pouvoir y constater avec vous quelques progrès de la banque.

Le rendement et surtout le mouvement de la récolte n'ont pas répondu à l'attente générale. Cependant, les profits de l'année ont été satisfaisants, puisqu'ils vous permettent d'augmenter de \$25,000 votre fonds de réserve, après avoir payé les dividendes ordinaires et

pourvu aux pertes probables. Le montant immédiatement réalisable qui paraît au bilan vous dira que les temps sont difficiles, nous nous efforçons d'en prévenir les fâcheux effets en tenant de plus fortes réserves.

Pendant l'année, nos dépôts ont aug-

menté de plus de \$250,000, preuve nouvelle de la confiance du public.

Mentionnons enfin que les livres et valeurs du bureau principal et des succursales ont été dûment inspectés et vérifiés.

La lecture du compte de profits et pertes et celle du bilan au 31 décembre dernier vont confirmer ce que nous venons de dire :

PROFITS ET PERTES POUR 1889.

La balance au crédit de profits et pertes au 31 décembre 1888 était de \$ 5,107 19

Les profits nets de l'année après avoir déduit les frais d'administration, les intérêts sur dépôts ainsi que les pertes probables ont été de 70,067 62

\$75,115 61

Ce montant a été approprié comme suit :

Dividendes Nos 26

et 27 au taux de

6 p.c. par année... \$42,806 00

Perte au fonds de

réserve..... 25,000 00

Balance portée au

crédit du compte

de profits et per-

tes pour l'année

qui commence.... 7,500 61

\$75,115 61

Le tout respectueusement soumis.

[Signé]

F. X. ST-CHARLES,

Président.

BILAN DE LA BANQUE D'HOCHELAGA AU 31 DÉCEMBRE 1889.

PASSIF.

Fonds capital..... \$710,110 00

Fonds de réserve..... 125,000 00

Profits et pertes..... 7,500 61

Dividende No. 27, payable

le 2 janvier 1890..... 21,303 00

Dividendes non réclamés... 1,401 16

Billets de la banque en cir-

culation..... 560,821 00

Dépôt du gouvernement

fédéral à demande..... 31,76 84

Dépôts tenus pour sûreté de

l'exécution de contrats du

gouvernement fédéral.... 700 00

Dépôts du gouvernement

local à demande..... 2,192 73

Dépôts du gouvernement

local payable après avis.. 20,000 00

Autres dépôts payables à

demande 531,607 48

Autres dépôts portant inté-

rêt..... 831,945 51

Dû à d'autres Banques en

Canada..... 2,202 64

Traites de nos agences sur

nous non payées..... 13,784 41

\$2,859,844 38

ACTIF.

Espèces..... \$55,243 23

Billets de la Puissance..... 145,018 00

Billets et chèques d'autres

banques..... 132,460 76

Dû par d'autres banques en

Canada..... 7,660 84

Dû par d'autres banques en

pays étranger..... 124,206 12

Prêts à demande..... 282,817 79

Montant immédiatement

réalisable..... 747,406 74

Billets sous escompte..... 1,922,531 71

Billets en souffrance..... 1,901 91

Créances en liquidation..... 57,982 37

Créances hypothécaires..... 59,773 82

Propriétés foncières..... 5,250 00

Parts de banque, ameuble-

ment, etc..... 64,997 83

\$2,859,844 38

Proposé par M. F. X. St. Charles, secondé par M. M. Laurent :

Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté, imprimé et distribué à MM. les actionnaires pour leur information.

Adopté.

Proposé par M. H. Beaupré, secondé par M. Dumont Laviolette :

Que les remerciements des actionnaires sont dus à M. le Président, à M. le Vice-Président et à M. les Directeurs, pour leur bonne administration des affaires de la Banque durant l'année qui vient de s'écouler.

Adopté.

Proposé par M. J. O. Dupuis secondé par M. le Dr D. Gaudette :

Que des remerciements sont aussi dus au Caissier et aux autres officiers de la Banque pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Adopté.

MM. les Scrutateurs font alors le rapport suivant :

Nous, Scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants élus Directeurs de cette Banque pour l'année courante : F. X. St Charles, M. Laurent, R. Bickerdike, Charles Chaput, Damien Rolland.

Proposé par M. C. X. Tranchemontagne, secondé par M. le Dr M. H. Ladouceur :

Que des remerciements soient votés à MM. les Scrutateurs.

Adopté.

Proposé par M. D. Laviolette, secondé par Ad. Roy :

Que des remerciements soient votés à MM. les Directeurs sortant de charge.

Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

(Signé)

M. J. A. PRENDERGAST.

Secrétaire et caissier.

DEPOT CENTRAL

D'EAUX MINÉRALES !

A. POULIN & Cie., Gérants.

Montréal, 6 février 1889.

Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir témoigner de la grande valeur de l'EAU RENALE RICHELIEU, parce que après la Providence, c'est à elle que je dois la vie, après avoir été condamné par plusieurs médecins. Depuis plus de dix-huit mois, je souffrais d'hémorragie périodique de rognons, accompagné de douleurs, tellement grandes que je craignais toujours de les voir revenir. J'ai eu l'avis des meilleurs médecins, mais ils en sont venus à conclusion que je n'en avais pas pour plus de 3 à 6 mois à vivre. Quelqu'un me recommanda alors d'essayer l'EAU RENALE et je dois le dire aujourd'hui, du jour où je commençai à en prendre, je pris du mieux et avant que j'en eus pris dix gallons, j'étais parfaitement guéri et j'ai toujours été bien depuis.

F. E. GARRATY.

En vente, en gros et en détail, au

Depot Central d'Eaux Minérales

8 Cote du Beaver Hall.

A. POULIN & Cie

AGENTS.